Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213500887-20251215-DEL2025_059-DE

CORPS -NUDS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
9 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq
Le lundi 15 décembre à 19 heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. PRIGENT Alain, Maire.

Présents : Alain PRIGENT, Laurent LISEMBART, Nathalie PERRIN, Yvonnick DAVID, Jacqueline CHEVILLON, Philippe BOURRÉ, Nathalie AQUILINA, Evelyne MARSOLLIER, Solange PIEL, Jean-Yves DUCLOS, Yvon DANTEC, Bruno TRACOU, Franck HARDY, Hubert MINNITI, Delphine AVIGNON, Stéphanie ARNAUD, Laëtitia BOUGET, Vincent SEVAER.

Excusés : Sylviane PAUL (pouvoir à Alain PRIGENT), Jean-Michel DESMONS (pouvoir à Nathalie PERRIN), Mickaël PRODHOMME (pouvoir à Laurent LISEMBART), Marie GUEGUEN PRIGENT (pouvoir à Vincent SEVAER), Nathalie ROBIC (pouvoir à Hubert MINNITI).

Secrétaire de séance : Jacqueline CHEVILLON.

Nombre de conseillers : en exercice : 23 – présents : 18 – votants : 23.

2025 – 059 – FINANCES
BUDGET COMMUNE – DECISION MODIFICATIVE N° 1

Laurent LISEMBART, 1er Adjoint en charge des finances, du personnel, du monde économique et agricole, des transports, présente le rapport qui suit :

Afin de boucler son budget 2025, le conseil syndical de la piscine de la Conterie sollicite une contribution d'un montant de 9 432 €, non prévue au BP 2025 de la commune.

Compte tenu du versement supérieur aux prévisions de la Dotation de Solidarité Rurale (324 058 € perçus pour 300 000 € prévus, soit 24 058 € de différence), il est proposé de prendre une Décision Modificative afin d'augmenter les crédits du compte 65568 – Autres contributions à hauteur de 24 058 € dans le but de verser la contribution de 9 432 € (fonction 323 – Piscine intercommunale), et de garder 14 626 € en marge de manœuvre (fonction 01 Opérations non ventilables).

Il est proposé de prendre la décision modificative suivante :

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-213500887-20251215-DEL2025_059-DE

Décision modificative n°1

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-65568-65 : Autres contributions (fonction 323 - piscine intercommunale)	0.00 €	9 432.00 €	0.00 €	0.00 €
D-65568-65 : Autres contributions (fonction 01 – Opérations non ventilables)	0.00 €	14 626.00 €	0.00 €	0.00 €
R-741121-74 : Dotation de Solidarité Rurale (DSR)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	24 058.00 €
TOTAL GÉNÉRAL	***24 058.00 €***		***24 058.00 €***	

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** la décision modificative n°1 telle que proposée ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette délibération.

Fait et délibéré en séance le 15 décembre 2025
Le Maire,
Alain PRIGENT

